

WEBINAIRE sur les Services de Santé Universitaires

Organisé par la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
l'Association des directeurs de services de santé universitaires et la Conférence des présidents d'université

Le mardi 6 octobre 2020 de 9h30 à 12h

Les Services de Santé Universitaire en 2020

Laurent GERBAUD, Nicolas GAUTIER, Hugo FLORID
SSU Université Clermont Auvergne



Christine SALOMÉ DGESIP MESRI

L'enquête

- Partenariat MESRI-CPU-ADSSU (dernière enquête : 2015)
- Questionnaire internet (site MESRI) du 26-06 au 15-07 2020
 - *activité 2018-2019*
 - *données financières année 2019*
- 57 services interrogés : 48 répondants
- Première analyse
- Présentation quantitative (\pm structurelle) et qualitative

Les SSU érigés en centre de santé

- 57 services de santé universitaires ou interuniversitaires,
- 26 sont centres de santé.
- 160 implantations : juillet 2020
- Carte interactive des services de santé et des services sociaux en cours, 2021
- Tiers payant ou tiers payant intégral
- téléconsultation

L'offre des services de santé universitaires :

- Médecine générale, gynécologie (Sage-femme ou gynéco médicale), psychiatrie ou psychologie.
- nutrition, médecine du sport, addictologie
- Dermatologie,
- Consultations diététique,
- odontologie (plus rare).
- Actes Soins infirmiers,
- Dépistage (HIV, hépatite..) et vaccinations
- Des actions de prévention sur différents champs : santé sexuelle, nutrition, risques festifs...
- Prévention en santé mentale : gestion du stress, relaxation, MBSR méditation, sophrologie
- Des actions de repérage précoce de la souffrance psychique,
- En santé sexuelle : des dépistages, des campagnes sur le consentement,

Les services de santé universitaires :

Décret n° 2019-112 du 18 février 2019 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé)

Elargissement des missions des SMPPS non centre de santé par :

- la prescription de moyens de contraception,
- de traitements de substitution nicotinique,
- de radiographies du thorax,
- le dépistage, le diagnostic et le traitement ambulatoire des infections sexuellement transmissibles
- la prescription et la réalisation des vaccinations.
- **Une dérogation au parcours de soins** pour les actes et les consultations de médecine préventive effectués dans les services a été créée. (pas de majoration en cas de non-respect du parcours de soins par le patient).

L'examen de santé :

- **Nouvelles dispositions 2019** : l'examen de santé » qui est effectué offert à tout étudiant pendant la durée de son cursus de l'étudiant dans l'enseignement supérieur.
- L'état psychologique de l'étudiant est évalué par un médecin et/ou un infirmier (95% des cas).
- Il comprend : le contrôle des vaccins, *prévention*, un contrôle de vision, bilan de contraception, examen médical, vaccins, audiométrie, analyse d'urine.
- Situation sociale (lien avec les services sociaux dans le cadre de conventions).

Santé mentale

- **consultations psychologiques: 84%**
- **Lien avec structure de prise en charge psy: 79%**
- **dispositif de repérage précoce: 44%**
- **activités de groupe (relaxation, sophro, MPC,...) : 27%**
- **premiers secours en santé mentale : 25%**
- **BAPU (agrément / convention) : 13%**
- **CAARUD (convention) : 5%**



Santé mentale des étudiants

Des pratiques et des outils

formation (des professionnels, des pairs, des personnels enseignants secrétaires, PSSM)

L'information

La prévention : gestion du stress, sophrologie et autres techniques

Collaboration avec des professionnels (psychologues, psychiatres, infirmiers, la mobilisation des équipes au sein du SSU, du BAPU en lien avec les équipes des centres hospitaliers ou centres liés par une convention

Des exemples :

- Utilisation de l'examen de prévention,
- Entretien infirmier,
- Utilisation d'un questionnaire (SQVE Santé qualité de vie étudiante utilisé comme outil de repérage précoce),
- formation des intervenants aux premiers secours en santé mentale PSSM,
- Lien avec l'équipe du BAPU,
- Repérage de l'absentéisme, de l'échec,
- Communication auprès des composantes de scolarité et des enseignants pour orientation et alerte sur les étudiants en difficulté ;
- Formation-information sur le Mal-être étudiant : "Que faire ? Vers qui orienter ?", proposée au personnel de l'université volontaire,
- formation des personnels de première ligne (scolarités, enseignants) et de certaines associations étudiantes (tutorat PACES) afin qu'ils puissent repérer et orienter les étudiants.

Santé mentale des étudiants

Prévoyez-vous de développer les premiers secours en santé mentale ?

Oui



30

Effectif

Non



21

Effectif

Sur quels fonds ?

CVEC



23

Effectif

Autre



7

Effectif

Santé mentale des étudiants

Commentaires libres :

- Constat partagé d'augmentation du nombre d'étudiants présentant des troubles de santé mentale et d'une insuffisance de l'offre de soins psychiatrique ou psychologique sur les territoires
- Mobilisation des SSU qui déploient des équipes pluridisciplinaires constituées notamment de psychologues ou psychiatres afin de répondre aux besoins des étudiants
- Mise en place de cellules d'aide psychologique en situation dramatique (décès d'un étudiant)
- Mise en place de commissions étudiants en difficulté (remarque du SSU de Tours : cela concerne les étudiants en santé)

Les SSU doivent demeurer au cœur du dispositif, non pour monopoliser la prise en charge mais pour permettre une vision globale et l'articulation avec les soignants externes

Initiatives sur le champ de la prévention, des exemples :

- Ateliers Zen études, en partenariat avec U sport et les BU ;
- Ateliers de psychoéducation ;
- ateliers de gestion du stress et des émotions, affirmation de soi, relaxation, pleine conscience, etc...

PSSM

- Lorraine : projet contractualisé avec l'ARS bientôt 0,5 ETP pour ces formations. Embauche sur CVEC d'un temps psychologue de 0,5 ETP supplémentaire pour les consultations et pour renforcer les formations PSSM aux personnels de l'université en contact direct avec les étudiants

étudiants en situation de handicap

- Les ESH avec problématiques psy sont en constante augmentation et l'aménagement des études en lien avec le service handicap

Les étudiants relais santé

Existe-t-il un dispositif d'étudiants relais santé ?



27

Effectif



28

Effectif

Les SSU assurent

le recrutement, la coordination, l'encadrement et l'accompagnement des ERS dans les projets de prévention
La recherche de subventions, le suivi financier....

Partenariats :

Mutuelles, CROUS, associations étudiantes, planning F., ARS, Région, villes, SUAPS, professionnels de santé ou de bien être....

Formations :

Système de couverture de santé, PSC1, harcèlement,

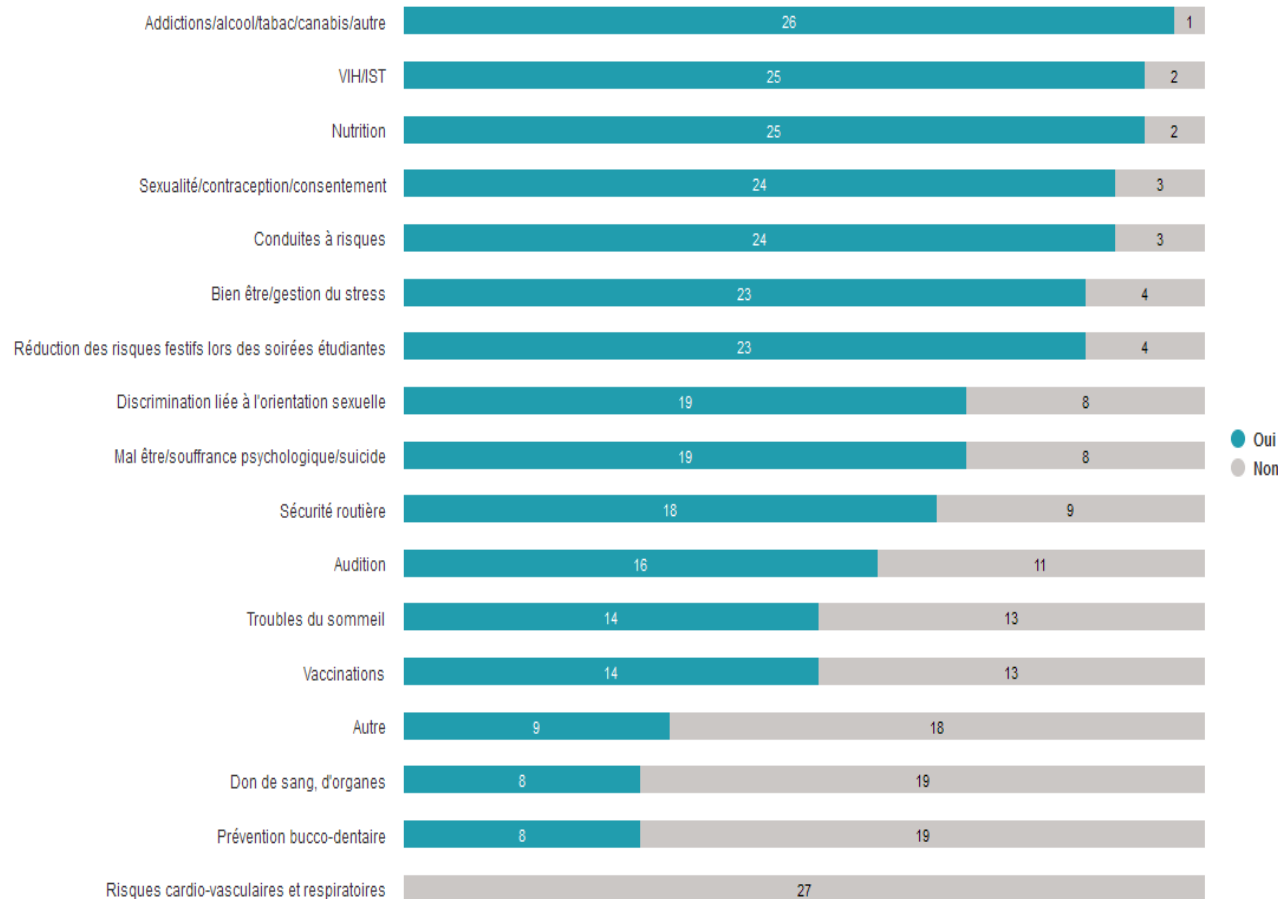
Sexualité : IST, IVG cadre légal, genre, égalité F/H, violences, TROD, LGBTQI+, consentement

Bien être : alimentation, santé mentale

Soirées : Produits, comportements, tendances de consommation, gestion de bar, prise en charge de la personne alcoolisée...

Les étudiants relais santé

Quelles sont les thématiques d'intervention des étudiants relais santé ?



Les ERS impulsent et participent à la mise en place d'actions de prévention ;

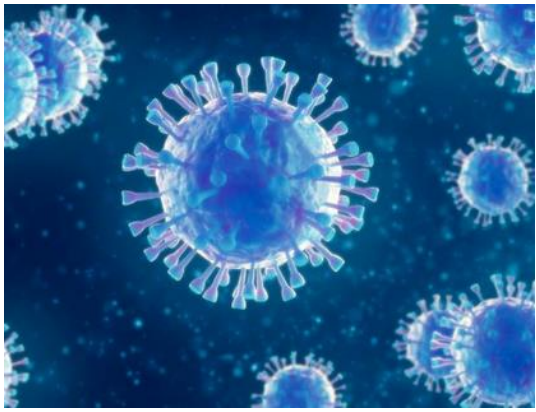
Soutiennent et dynamisent par un regard neuf les projets déjà pérennisés dans un objectif d'amélioration ;

Font le lien avec les associations étudiantes, évaluent leurs besoins en terme de prévention ;

Développent des liens avec les services de vie de proximité pour améliorer la lisibilité du SSU ;

Entretiennent et développent des liens avec les partenaires extérieurs ;

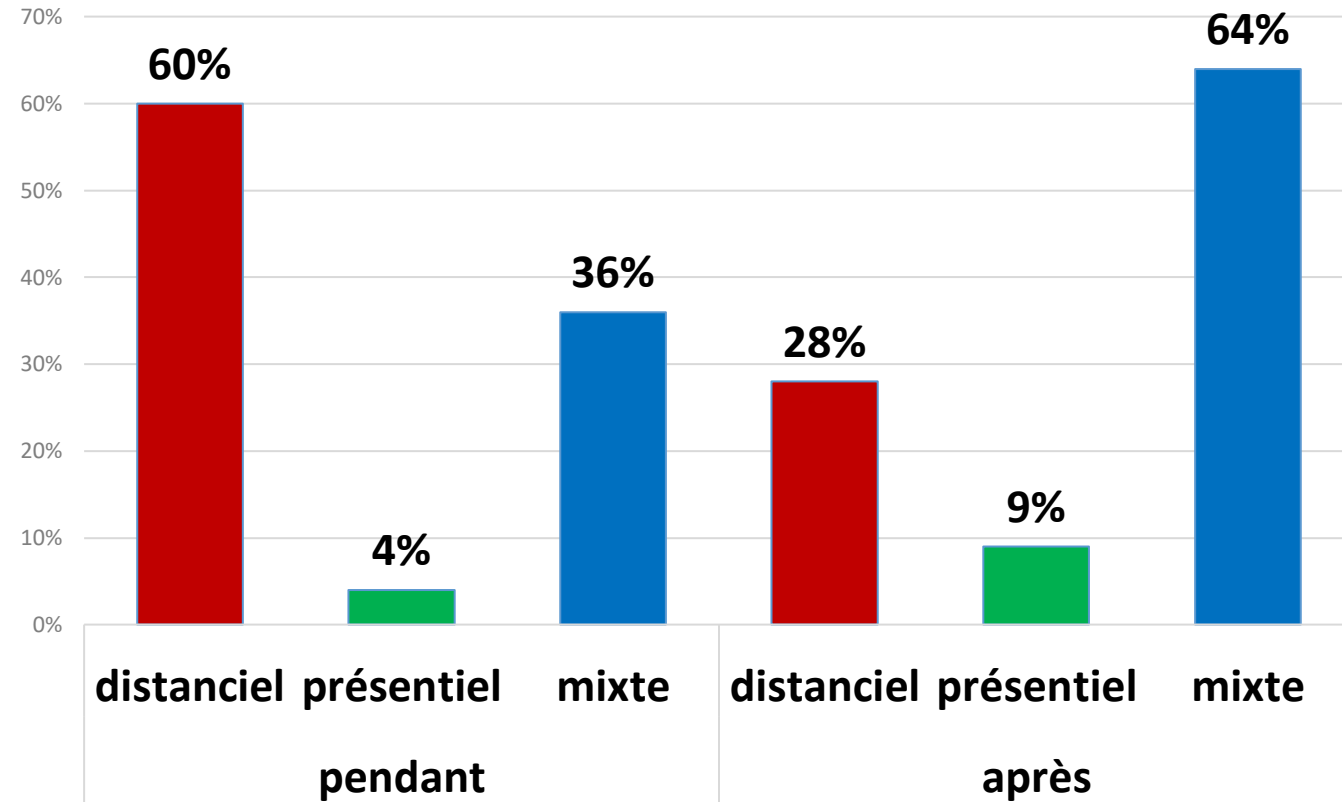
Améliorer la visibilité du SSU auprès des étudiants (Caen-Normandie)



Covid-19

+ Enquête flash ADSSU juin 2020
46 répondants et 41 estimations:
1.510 étudiants covid « possible »
suivis (m= 36,8/service)

Adaptation au confinement



- **Suivis psy** : 89% à distance, activité moyenne stable (56 à 148%)
 - 43% ont également renvoyé une partie des demandes à d'autres structures
- **Aide sociale** : 85% à distance, activité +183% (0,5 à 3)
 - dans tous les cas, le CROUS a été associé au suivi social des étudiants